

Évry-Courcouronnes, le 19 avril 2024

AVIS PUBLIC DE RÉUNION

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL

VENDREDI 26 AVRIL 2024 À 10 H 00

**À L'HÔTEL D'AGGLOMÉRATION DE GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE-SÉNART
SALLE DES ASSEMBLÉES (REZ-DE-CHAUSSÉE)
SIS 500, PLACE DES CHAMPS-ÉLYSÉES À ÉVRY-COURCOURONNES**

ORDRE DU JOUR

- 1 Désignation du secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance précédente en date du jeudi 25 janvier 2024.
- 2 Information du comité syndical concernant les décisions prises par le président en application de la délégation d'attributions dudit comité syndical, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.
- 3 Modification de la délibération n° DEL-2023/4 du comité syndical du 9 février 2023 portant délégation d'attributions du comité syndical au président du syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF).
- 4 Approbation de la saisine de l'Autorité de la concurrence concernant la position dominante de la société Suez dans la distribution de l'eau potable sur le territoire dudit syndicat et autorisation du président à formaliser la démarche y afférente.
- 5 Retrait de la délibération n° DEL-2023/28 du comité syndical du 15 décembre 2023 et approbation d'une convention entre le syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF) et la communauté d'agglomération Paris-Saclay relative à la mise en œuvre d'un partenariat technique et financier dans le cadre de l'exercice de la compétence en matière de production et de transport de l'eau potable sur le territoire syndical.

- 6 Approbation d'une convention entre le syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien et la Régie des eaux de la Seine et de l'Orge (RESO) relative à la définition des conditions économiques de l'approvisionnement de la régie en eau potable en gros par le SMF ESF pour le compte des communes de Morangis, Paray-Vieille-Poste et Villeneuve-Saint-Georges.
- 7 Remboursement par le syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF), à la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart, de sommes dues pour l'année 2023 dans le cadre de la structuration fonctionnelle du syndicat.

Cet ordre du jour est consultable sur le site Internet du syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud francilien (ESF) à l'adresse www.eaudusudfrancilien.fr.

Le Président,

Michel BISSON